

L'EXISTRANS, la marche des trans et des intersexes (1) aura lieu le samedi 11 octobre à 14h, métro Belleville

[Parcours : Belleville -> Beaubourg / Horaires : 14h->16h]

référénts presse : July +33 664 257 518 / Kaleb +33 664 159 821

Il y a onze ans que nous marchons, et depuis onze ans rien n'a changé.

Certains pays (la Nouvelle-Zélande, le Royaume-Uni, L'Espagne, la Hollande, le Népal) ont adapté leurs législations à la transidentité. Même si ces aménagements sont loin d'être parfaits, ils témoignent d'une volonté totalement absente en France. Les réponses de la France à la question trans sont l'immobilisme, les psys transphobes, le sensationnalisme des médias, le mépris.

Dans notre communauté, la majorité fait face, bénéficie d'une vie professionnelle. Mais pour les autres, pour trop d'autres, c'est la précarité et le non-emploi, un taux de VIH qui double celui des gays, le travail sexuel non choisi, les violences subies rarement prises en compte par la justice... **D'un point de vue médical, légal ou éducatif, tout reste à faire.**

La médecine

Que ce soit le chirurgien qui opère un bébé né intersexué ou le psychiatre qui s'attribue le droit de dire si une personne est trans ou pas, le pouvoir médical nie trop souvent la parole et les droits des trans et intersexes.

Seul un rapport de confiance entre le médecin-psy et les personnes concernées, qui allie information médicale donnée et prise en compte des contraintes, peut permettre d'améliorer les choses. Le psychiatre devra être librement choisi par la personne trans, sans avoir de droit de veto sur le choix de la personne.

Prochainement la Haute autorité de santé (HAS) doit soumettre un projet au sujet de la prise en charge des trans au ministère de la santé. Sans avoir réalisé d'études épidémiologiques et statistiques sur les traitements hormonaux prescrits aux trans et intersexe, ou sur les interactions des antirétroviraux avec d'autres pathologies, il est difficile d'imaginer un projet sérieux et réfléchi. D'autant que le point central de ce projet prévoit des centres experts dont le fonctionnement ressemble fortement à celui des équipes actuelles. Si expertise il y a, elle n'est certainement pas entre les mains de quelques soi-disant spécialistes mais bien entre les mains des personnes trans et intersexe elles-mêmes, et l'usagerE doit avoir le mot final sur l'hormonothérapie et les opérations.

Les lois

Faire correspondre son identité sur les différents papiers administratifs reste une priorité dès lors qu'on souhaite avoir une activité professionnelle. Des évolutions doivent être mises en place : la mention de genre devrait pouvoir être changée, conservée ou supprimée à la demande des personnes. Idem pour le numéro INSEE (Sécu) dont le 1er chiffre devrait pouvoir être modifié ou supprimé. La modification de l'état-civil via une procédure administrative doit être simplifiée, sans recours à des expertises extérieures et sans contraintes de délais ou de modifications corporelles spécifiques.

Ces évolutions administratives ne pourront se faire que si les discriminations à l'égard des trans et des intersexes sont reconnues et combattues :

- maintien des droits parentaux pour les trans déjà parents,
- arrêt des répressions à l'encontre des travailleuses et travailleurs du sexe par l'octroi de statuts et de droits ;
- mise en place de dispositifs d'insertion socio-professionnelle ;
- prise en compte de la spécificité trans et intersexe et des risques que ces personnes encourent dans les espaces non-mixtes : milieu carcéral, piscines, logements étudiants, etc.
- intégration de la discrimination liée à l'intersexualité et la transidentité dans les critères d'asile politique, tout comme dans les divers textes de lois destinés à prévenir les discriminations (code du travail, HALDE, loi sur la presse, etc.)

L'Éducation

Chaque individu construit son genre qui doit lui être personnel, malgré les normes que nous impose la société. **Nous demandons la formation, en partenariat avec des associations trans, de tous les personnels médicaux, administratifs et pédagogiques aux problématiques trans et intersexes.** Parce que les trans et les intersexes sont confrontés avant tout à l'incompréhension de la société à laquelle ils appartiennent, parce qu'ils sont, dans de trop nombreux cas, en échec scolaire, parce que les violences urbaines naissent de l'ignorance, nous demandons que la transsexualité soit abordée, de la même manière que l'homosexualité, dans le cadre des cours d'éducation sexuelle.

Notre colère est à la mesure des discriminations dont nous souffrons.

RESISTRANS – ASB – Act Up-Paris -- MAG

Référents presse : July +33 664 257 518 / Kaleb +33 664 159 821

Des manifestations similaires auront lieu à Bruxelles, Madrid, Lisbonne, Corunha, Donosti, Bilbao, Gasteiz, Saragosse.

.....
(1) **Trans** : personne (opérée ou non) vivant socialement dans un genre autre que son genre biologique.

Intersexe : personne au genre biologique indéterminé à la naissance.